



27 OCT 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Relatif au 63^{ème} Comité Directeur et Cinquantenaire de l'AFROSAI

Le Tchad abrite, du 02 au 06 novembre 2026, la 63^{ème} réunion du Comité Directeur de l'Organisation Africaine des Institutions Supérieures de Contrôle des Finances Publiques (AFROSAI).

La Cour des Comptes du Tchad accueillera du 02 au 06 novembre 2026, à l'hôtel Radisson Blu de N'Djamena, la 63^{ème} réunion du Comité Directeur de l'AFROSAI, cinquante ans après sa création à Yaoundé en novembre 1976. Organisé en collaboration avec le Secrétariat Général de l'Organisation, assuré par la Cour des Comptes du Royaume du Maroc, ce rendez-vous coïncide avec le cinquantenaire de l'institution qui fédère les Institutions Supérieures de Contrôle (ISC) du continent Africain.

4 Capitales, 16 Présidents, 1 Vision, 50 ans d'Impact : De Lomé à Tripoli, de Yaoundé à Rabat, l'AFROSAI a traversé crises, ruptures politiques et changements de siège sans jamais se dissoudre. Elle s'est imposée avec résilience comme la voix des ISC africaines au sein de l'INTOSAI et comme un acteur clé de la promotion de la transparence et de la redevabilité dans la gestion des finances publiques.

Des décisions structurantes pour l'avenir : Après les travaux des commissions spécialisées et la réunion annuelle de planification (02 et 03 novembre 2026), les sessions plénières des 04 et 05 novembre seront consacrées à l'évaluation à mi-parcours du Plan stratégique 2022-2027. Elles adopteront le plan de travail 2026-2027 et la stratégie de communication de l'Organisation. Les travaux seront sanctionnés par la signature du protocole d'accord révisé entre la Commission de l'Union Africaine, l'AFROSAI et ses trois organisations sous régionales : AFROSAI-A, AFROSAI-E et CREFIAF.

La dette publique au cœur des débats : Temps fort de ce cinquantenaire, une table ronde consacrée à la dette publique en Afrique se tiendra le 05 novembre 2026. Le thème retenu : « La dette publique en Afrique : l'audit indépendant, condition de la soutenabilité » posera une question décisive pour les États comme pour les citoyens : **comment les Institutions de contrôle peuvent-elles garantir que l'endettement serve le développement du continent ?**

Un hommage à 50 ans d'engagement : Une soirée commémorative honorera les Présidents et Secrétaires Généraux qui se sont succédé depuis 1976, ainsi que les quatre pays ayant abrité le siège de l'Organisation. Une plaque commémorative y sera dévoilée.

« Accueillir les 50 ans de l'AFROSAI est un honneur pour le Tchad et une responsabilité pour toutes les ISC d'Afrique à l'horizon 2076. Ce jubilé n'est pas un simple regard sur le passé : c'est l'occasion de dire ce que nos institutions doivent apporter aux citoyens Africains une meilleure condition de vie, à commencer par une gestion plus transparente et plus soutenable de l'argent public », déclare **ZARA IBRAHIM MAHAMAT ITNO, Présidente de la Cour des Comptes du Tchad.**

La réunion rassemblera les chefs des ISC membres du Comité Directeur, les responsables des organes de l'AFROSAI et ses partenaires, dont l'Union Africaine, l'ARABOSAI, l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI) et la Commission de renforcement des capacités de l'INTOSAI. Les travaux se tiendront en français, en anglais et en arabe, sans papier.

N'Djamena, le 27 octobre 2026



À propos de l'AFROSAI — Créée en 1976 à Yaoundé, l'Organisation africaine des institutions supérieures de contrôle des finances publiques regroupe 54 ISC membres. Elle œuvre au renforcement de leurs capacités, à l'échange d'expériences et à la promotion des normes professionnelles de l'INTOSAI. Son siège est établi à Rabat.

Contacts presse — Cour des comptes du Tchad : Mme Dorothée FAKOLNE PADEU, téléphone : +235 99 66 77 45/ 66 44 64 47, e-mail : fakdoro@gmail.com